

Déclarations mensuelles du mois d'août 2023 relatives au programme de rachat par les sociétés cotées de leurs propres actions. DO/EM/12/2023

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, l'AMMC informe le public des transactions effectuées, au cours du mois d'août 2023, par les sociétés ayant mis en place un programme de rachat de leurs propres actions.

Sociétés	BCP	MAROC TELECOM		Stokvis Nord Afrique	TGCC
		Casablanca	Paris		
Caractéristiques du programme de rachat/Contrat de liquidité					
Date de démarrage du programme	10/07/2023	10/04/2023		06/04/2023	23/02/2023
Date d'échéance du programme	09/01/2025	09/10/2024		05/10/2024	23/08/2024
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (Part du capital)	10 165 623 (5%) (Dont max 20% contrat de liquidité)	1 500 000 (0,17%) (Dont max 20% contrat de liquidité)		459 758 (5%) (Dont max 20% contrat de liquidité)	1 581 992 (5%) (Dont max 20% contrat de liquidité)
Cours maximum d'achat	296 MAD	151 MAD		23 MAD	200 MAD
Cours minimum de vente	159 MAD	70 MAD		10 MAD	110 MAD
Réalisations du programme de rachat / Contrat de liquidité					
Nombre d'actions détenues au début du mois (Part du capital)	139.310	7.461	74.686	394.344	10.092
	0,069%	82.147 0,009%			
Nombre total d'actions achetées dans le cadre du PR' et du CL"	70.782 (41 125 dans le cadre du CL)	89.746 (52 060 dans le cadre du CL)	7.532	20	8.896 (8 696 dans le cadre du CL)
Cours moyen pondéré à l'achat	259,95 MAD	109,32 MAD	9,85 €	12,75 MAD	144,79 MAD
Nombre total d'actions cédées dans le cadre du PR' et du CL"	1.000 (1 000 dans le cadre du CL)	47.207 (34 521 dans le cadre du CL)	539	0	480 (480 dans le cadre du CL)
Cours moyen pondéré à la vente	264,50 MAD	108,95 MAD	10,04 €	—	149 MAD
Nombre d'actions détenues à la fin du mois (Part du capital)	209.092	50.000	81.679	394.364	18.508
	0,103%	131.679 0,015%			

PR' : Programme de rachat

CL" : Contrat de liquidité